

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA POSTE POUR UNE ACTIVITE SPORTIVE – 2012



Document à renvoyer avant le 31 décembre de l'année en cours,
à l'ASPTT régionale, gestionnaire de l'offre de La Poste (Voir liste sur portail malin)

Tout dossier incomplet ne pourra être ni traité ni enregistré, la date de traitement sera celle de l'envoi complet du dossier (Cachet de La Poste faisant foi).

A remplir obligatoirement par le POSTIER

IDENTITE du POSTIER OBLIGATOIRE

Retraité

En activité
(Fonctionnaire ou CDI)

Identifiant

Votre identifiant se trouve sur le bulletin de paie en haut à gauche

Si c'est votre 1^{ère} demande ou si vous êtes désormais retraité, merci de joindre votre dernier bulletin de paie, carte de retraité ou titre de pension

Nom/Prénom Date de naissance/...../.....

Service : Financier Colis Courrier Enseigne Autre

Adresse

Code Postal Ville

Adresse email Tel

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

*Date et signature du postier
OBLIGATOIRE*

*Visa du supérieur hiérarchique
OBLIGATOIRE*

BENEFICIAIRE DE L'AIDE

Postier Conjoint Enfant (à charge de moins de 20 ans) Sexe : M F

Nom et Prénom Date de naissance/...../.....

A remplir par le CLUB

| | |
|--|--|
| Coordonnées du club ASPTT YVELINES BP 60 78185 St QUENTIN en YVELINES CEDEX | Coût global de l'activité 195 € |
| | Discipline GOLF |
| Cachet du Club | Numéro d'agrément (Jeunesse et Sports, Ministère de la Culture ou n° de déclaration en Préfecture) Le numéro de SIRET n'est pas accepté APS : 78 1042 le 15/10/2003 |

Cette demande concerne un club ayant une convention avec l'ASPTT

Oui Non

A joindre obligatoirement avec cette demande

- Facture certifiée du club avec nom et prénom du pratiquant, discipline, coût global, coordonnées du club, numéro d'agrément (Jeunesse et Sports, Ministère de la Culture ou n° de déclaration en Préfecture) cachet et signature du Président

- Rélevé d'Identité Bancaire du postier

Toutes les demandes seront désormais remboursées directement à l'agent.

Rappel : L'aide financière de la Poste est de 60% du coût de l'activité (avec un plafond de 60 euros)